

## Si vous voulez organiser votre retraite , sur la Côte d'Azur : le 2 juin vous saurez tout



**“L'organisation fiscale du départ à la retraite du dirigeant”**, cette rencontre sera animée par Maître Olivier Liperini et Maître Serli Karagozyan-Lauze du Cabinet niçois Talliance Avocats.

*Résumé : "Le départ à la retraite du dirigeant d'entreprise est un événement majeur concerné par un maquis de dispositions fiscales. Il est donc nécessaire pour éviter tous désagréments sur le plan fiscal que le chef d'entreprise anticipe ce moment, et envisage les éventuelles solutions de restructurations, de transformation et plus généralement d'organisation de son entreprise".*

A l'issue de cette rencontre, un cocktail dînatoire composé de spécialités arméniennes, sera proposé aux participants (PAF : 10 euros / 5 euros pour les membres).

**jeudi 2 juin prochain à 18h30 au Complexe Barsamian de Nice** (281, Bd de la Madeleine 06 Nice).

source : Le Bureau de la CEFA